



**LES ÉCRINS**  
Parc National

Demandeur : GENDARMERIE NATIONALE

Bénéficiaire : Groupement Instruction

**Demande d'autorisation de survol du Parc National des Écrins**  
(à adresser au siège du parc 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération – fax : 04 92 52 38 34)

Dénomination :

Tél. : 05.56.22.26.26

Fax : 05.56.22.25.01

*Demande d'autorisation de survol*

OBJET du SURVOL - Observations (préciser type de matériels et nombre de personnes transportées)	Date	Localisation : Aire de départ (DZ vallée)	Localisation : Aire d'arrivée (DZ haute)	Transp. Matériel (Nb rot.)	Transp. Personnel (Nb rot.)	Nb Total rotations prévues
Stage de formation des pilotes d'hélicoptère en haute-montagne	Du 15 au 27 mars 2015	DZ gendarmerie à Briançon	secteurs PELVOUX, BARRE DES ÉCRINS, LA MEIJE.	néant	néant	6 X 2 heures max/jour du lundi au vendredi.

Précisions sur les vols prévus (tournées circulaires, transferts entre sites...):

Néant

Description aéronavs (type/couleur/immatriculation) :

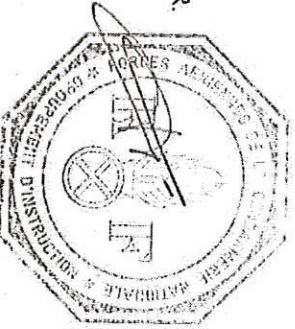
1 écureuil AS 350 BA gendarmerie n° 2218 – FMJWCW

1 EC 145 gendarmerie n°9036 - FMJBG

Nom du directeur de stage :

Lieutenant-colonel CHAPELIER.

A Cazaux, le 10 février 2015



Réponse du Directeur:

\* Autorisation accordée N° 021/2015

\* Autorisation refusée n°

Conditions particulières:

\* Prévenir le ou les secteurs du Parc concernés (+ siège) de tout report éventuel du survol autorisé

\* Adresser impérativement sous huitaine la fiche portant l'autorisation, complétée avec le compte rendu du survol.

Passé ce délai le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

AGAP le 12/02/2015

Le Directeur,

*Le Directeur,*  
*Briançon, Savoie*

Copie pour information secteurs de :

Observations :

*Survols au dessus de 2800m d'altitude dans la zone cartographiée (cf pièce jointe)*

*A Gap le 11/02/2015*

**Bertrand GALTIER**